

# \* «Juifs» et «Musulmans» : force et faiblesses des analyses des universitaires identitaires de gauche

Les universitaires anglo-saxons cités dans ce texte<sup>1</sup>, et leurs émules français, qu'ils soient adeptes du multiculturalisme, du post-modernisme, des études postcoloniales, d'une démarche décoloniale<sup>2</sup>, des politiques de l'identité (*identity politics*) ou d'une combinaison entre certaines de ces idéologies (ou la totalité d'entre elles) partent d'un point de vue généreux : ils veulent «déconstruire» les notions, les comportements et les structures politiques et sociales inspirées, ou conditionnées par le racisme et le colonialisme. Bref, ils souhaitent contribuer à l'avènement d'un monde plus juste, plus égalitaire, ce qui est tout à leur honneur.

Si l'intention peut paraître sympathique et nous aider à formuler une critique radicale de la domination et de l'exploitation, elle aboutit à des raisonnements ou à des **conclusions réactionnaires, qui coexistent avec des critiques politiquement justes**, d'où la difficulté de démêler ce qui est politiquement utile de ce qui est néfaste dans ces ouvrages.

Dans le cas spécifique de l'étude des rapports entre les Juifs et les musulmans (en réalité les Maghrébins) en France et dans l'empire français, le caractère réactionnaire de ces conceptions à la mode chez ces «identitaires de gauche<sup>3</sup>» se traduit sur de nombreux points dont nous ne citerons que quelques-uns (pour plus de détails nous renvoyons au futur numéro de *Ni patrie ni frontières* qui s'intitulera « L'histoire des Juifs de France en question(s). 1791-2019 » :

1) **Ils sous-estiment (voire, le plus souvent, ils omettent sciemment) l'influence qu'a exercée le statut discriminatoire du *dhimmi* sur l'attitude des Juifs maghrébins les plus pauvres**, des prolétaires juifs,<sup>4</sup> face au colonialisme et à l'impérialisme français, au sein des sociétés dites

---

1. Il s'agit des quatre ouvrages suivants, dont un seul a été traduit en français : Kimberly A. Arkin, *Rhinestones, religion and the Republic*, Stanford University Press, 2013 ; Maud S. Mandel, *Muslims and Jews in France: History of a Conflict*. Princeton University Press, 2014 Robert Laffont, 2017 ; Ethan B. Katz, *Juifs et musulmans en France, le poids de la fraternité* [2015], Belin, 2018 ; Ethan B. Katz, Lisa Moses Leff et Maud S. Mandel, *Colonialism and the Jews*, Indiana University Press, 2017, et de l'entretien de Maud S. Mandel (2014), publié dans *La vie des Idées* en septembre 2014.

2. Pour une première approche (critique mais d'un point de vue réformiste) de cette mouvance complexe, on pourra lire l'analyse utile de Gilles Clavreul, <https://jean-jaures.org/nos-productions/radiographie-de-la-mouvance-decoloniale-entre-influence-culturelle-et-tentations>. Et aussi: «Les dix commandements de la gauche théocompatible» (2007) ; «Les 6 péchés capitaux de la gauche identitaire postmoderne» (2010) sur les sites mondialisme.org et npnf.eu.

3. Pour ne pas alourdir cet article, j'utiliserai systématiquement l'adjectif «identitaires» pour qualifier les universitaires de gauche, antiracistes, anticolonialistes, antisexistes, etc. Je ne les confonds pas avec les identitaires de droite ou d'extrême droite dont les intentions sont évidemment opposées – même si ces derniers partagent beaucoup de concepts et de raisonnements avec leurs adversaires, ou s'ils font semblant, pour des raisons tactiques, évidentes de partager les mêmes idées.

4 Les plus riches (une infime minorité) savaient négocier des exceptions et de petites niches de prospérité avec les bey d'Alger ou de Tunis, ou le roi du Maroc, et se protéger contre les émeutes populaires antijuives. Ce n'était pas le cas des petits artisans, commerçants et paysans, des domestiques, etc. beaucoup plus vulnérables. On comprend donc pourquoi ils ont accueilli avec enthousiasme les interventions des puissances européennes, puis, en Algérie, le décret Crémieux. Et pourquoi ils

«musulmanes», quand elles sont entrées en contact direct et violent avec les puissances européennes. E.B. Katz, par exemple, condamne sévèrement le Code de l'indigénat imposé par l'impérialisme français en le qualifiant de «*discrimination brutale*», ce qui est juste. Par contre, pour qualifier le statut des dhimmi, il emploie des termes neutres et vagues, tels que «*statut inférieur à celui des musulmans en droit islamique*». Inférieur en quoi ? Katz ne le précise pas.

Il détaille les discriminations imposées par l'Etat français aux «musulmans» (et il faut le remercier pour ce travail critique), mais pas celles imposées aux Juifs dans les sociétés dites «musulmanes». Pour un auteur qui prétend développer les études comparées sur les minorités juives et musulmanes, il s'agit d'un oubli fâcheux.

Cet «oubli» est lié, en fait, à la volonté de définir les Juifs et les Maghrébins (donc les «musulmans» pour cet auteur et bien d'autres) comme des «*minorités culturelles et religieuses*». E.B. Katz cite une définition de l'ethnique et de l'ethnicité, qui ne s'applique pas du tout aux athées et aux agnostiques de ces deux groupes. En dehors de la religion juive censée être commune à tous les Juifs de France (ce qui est faux), cette définition invoque un «*territoire commun*» comme un élément de leur ethnicité : or quel territoire historique commun ont pu partager les Juifs ashkénazes et séfarades de France, qui ont vécu pendant des centaines d'années séparés ?

## **2) Les historiens identitaires présentent les Juifs comme étant systématiquement et structurellement «privilégiés» dans l'empire français et dans l'Hexagone.**

Ils «oublient» un peu trop rapidement que les Maghrébins musulmans ont été juridiquement et socialement favorisés – dans leurs sociétés d'origine – par rapport aux Juifs, et ce pendant des siècles. En clair, les universitaires identitaires critiquent (avec raison) les inégalités sociales et économiques en France, mais pas celles existant dans les pays du Maghreb, alors que ces inégalités ont structuré les classes sociales parmi les «musulmans» : du fellah au bey d'Alger ou de Tunis, ou au roi du Maroc, en passant par le cadî (juge), le petit fonctionnaire, le soldat ou le policier, tous les Maghrébins n'avaient pas le même statut social et le même niveau d'éducation avant la colonisation. Et il en est de même depuis l'indépendance (1956 pour le Maroc et la Tunisie ; 1962 pour l'Algérie) donc depuis plus d'un demi-siècle.

Les historiens identitaires considèrent que les effets de la domination coloniale française en Afrique du Nord (Algérie = 132 ans ; Tunisie = 75 ans et Maroc = 44 ans) ont été beaucoup plus dévastateurs, et ont eu des conséquences beaucoup plus durables sur les rapports entre Juifs et musulmans que les effets du statut du *dhimmi* durant onze siècles (du VIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle). Une telle attitude scientifique pose question...

## **3) Pour ce qui concerne «l'imaginaire racial français», E.B. Katz range les Juifs dans la catégorie des «blancs».**

Or, les Allemands, les Belges, les Italiens, les Polonais, les Portugais, et aujourd'hui les Roumains ont tous été considérés comme inassimilables à cause de raisonnements explicitement (ou implicitement) racistes, xénophobes voire anticatholiques (contre les Polonais). La notion de «blancs» et de «non-blancs» ne permet pas de comprendre le fondement des critères étatiques, établis par les bureaucrates des préfectures et des ministères, les députés et les sénateurs qui ont débattu à propos d'innombrables lois sur la nationalité et les migrations, les démographes, les médecins, les ethnologues, etc., qui se sont présentés comme des «spécialistes» de l'immigration en France. Réduire cet écart permanent (et incontestable) entre les principes républicains-universalistes et leur violation permanente à une question «religieuse» ou «coloniale» ne permet absolument pas de comprendre le nationalisme français, y compris à gauche.

Les catégories employées par l'administration (autochtones/ allochtones ; nationaux/étrangers ; Français/indigènes ; citoyens/ musulmans) masquent aussi les «privilèges» liés à la domination de classe, privilèges qui ne sont jamais pris en compte par les historiens identitaires. Par exemple, si les «musulmans» travaillent comme saisonniers et pas les immigrés juifs récents entre les deux guerres, ce n'est pas parce que l'Etat français pratiquait une discrimination religieuse, mais parce que ces Maghrébins avant 1939 et même après 1945 venaient des campagnes et étaient généralement illettrés. La même constatation s'applique aux ouvriers maghrébins de l'automobile, de la sidérurgie et des mines qui

---

cherchèrent également à obtenir la nationalité française, italienne ou espagnole au Maroc et en Tunisie.

n'ont pas connu la même ascension sociale que les Juifs venus du Maghreb après la seconde guerre mondiale.

Si les Juifs ont connu une ascension sociale plus rapide, c'est parce que leur point de départ, dans les sociétés maghrébines, n'était pas le même et que leurs «coreligionnaires» dans l'Hexagone bénéficiaient de réseaux anciens dont ne disposaient pas, pour des raisons historiques, les prolétaires ou les paysans maghrébins qui sont venus en France durant les Trente glorieuses.

On pourrait d'ailleurs aujourd'hui effectuer le même type de comparaison entre l'immigration subsaharienne et l'immigration chinoise. Les Chinois disposent d'un réseau de PME (principalement dans la restauration, la confection, l'import-export de vêtements et le bâtiment) qui s'est construit en France depuis un siècle, notamment à partir de la ville de Wenzhou en Chine<sup>5</sup>.

Les Africains ne disposent pas d'un tel réseau d'exploiteurs et rien n'indique qu'ils soient en train de le construire. Ils ne peuvent compter que sur leurs liens familiaux (au sens large) ou amicaux avec d'autres prolétaires ou leurs associations religieuses locales. Le fait que les Chinois et les Africains ne connaissent pas la même ascension sociale en France n'est donc pas lié principalement au racisme structurel de l'Etat ou de la société française (racisme qui existe bien sûr et qui frappe plus les Africains que les Chinois), ni à une question essentiellement religieuse (l'Etat préférerait les bouddhistes ou les athées chinois aux musulmans africains), mais à l'existence d'une bourgeoisie et d'une petite bourgeoisie chinoises (et d'origine chinoise) suffisamment puissantes pour permettre à leurs « compatriotes » de ne pas stagner trop longtemps en bas de l'échelle sociale – quitte à ce que les Chinois s'endettent toute leur vie pour acheter un appartement, financer les études de leurs enfants<sup>6</sup> et/ou ouvrir un petit commerce en France.

Enfin, croire que l'Etat français a rangé les Juifs d'Algérie (et qu'en est-il de ceux du Maroc et de Tunisie ??) parmi les «Blancs» après le décret Crémieux, c'est considérer les Statuts des Juifs sous Vichy, les rafles et les déportations organisées par la police et l'administration françaises, les crimes de la Milice comme une simple parenthèse dans l'histoire de l'Etat français. C'est ignorer que, encore dans les années 30, les fichiers de l'administration mentionnaient la judaïté des fonctionnaires. De plus, toute la littérature antisémite de droite comme de gauche (Proudhon, Toussenel, Vacher de Lapouge, Drumont) témoigne du fait que les Juifs n'étaient pas du tout considérés comme «Blancs» au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles.

Bref c'est ignorer délibérément des décennies d'antisémitisme militant (les Ligues antisémites avant 1914 et entre les deux guerres) et de politiques étatiques partiellement ou totalement judéophobes.

**4) Pour les identitaires de gauche, les Juifs de France (qu'ils soient français depuis des générations, ou immigrés récents d'Afrique du Nord) ont été structurellement favorisés par rapport aux immigrés maghrébins arrivés après 1914.** Ces immigrés «musulmans» n'auraient pour se défendre contre le racisme d'Etat (bien réel) que leurs ambassades et consulats, que des associations démunies de moyens et d'influence politique, alors que les Juifs de France jouiraient du soutien total de l'Etat français depuis 1945 et de leurs puissantes et riches associations communautaires.

Ce déséquilibre est analysé comme un héritage de la colonisation française. Jamais les universitaires identitaires ne relèvent qu'il provient également de la **différence universelle de traitement entre nationaux et «étrangers»**. Aucun Etat, qu'il ait un passé colonial ou pas, n'accorde des droits équivalents à ses autochtones et à ses allochtones. Et ce constat d'injustice et d'inégalité s'applique évidemment aux 55 Etats de l'Organisation pour la conférence islamique en 2019 – qui par ailleurs ne font rien (à commencer par les trois Etats du Maghreb) pour aider leurs ressortissants en France, alors qu'ils en ont les moyens financiers et politiques.

**5) Les inégalités sociales entre Juifs et Maghrébins de France (ou entre «juifs» et «musulmans» selon les termes utilisés par les universitaires identitaires n'ont pas une origine essentiellement**

---

5. Cf. l'excellent article de Henri Simon «L'immigration chinoise en France» (2007), Echanges et mouvements.

6. Vu le développement très rapide de la Chine, les travailleurs chinois qui immigreront en France ont déjà intégré le fait que l'éducation est un atout essentiel pour l'ascension sociale de leur progéniture, même s'ils connaissent bien moins bien le français que les ex-colonisés africains.

**religieuse**, et ce pour plusieurs raisons :

a) **Les Juifs liés aux institutions religieuses françaises ne représentent que de 20 à 30% du collectif juif.** Et parmi les «musulmans» (en fait, les Maghrébins – car si l'on inclut dans les musulmans les convertis<sup>7</sup> euro-français le prétendu lien entre héritage coloniale et situation sociale actuelle est encore plus absurde), la pratique religieuse est loin d'être régulière (29 % ne font pas le Ramadan) et généralisée : 25% des «musulmans» se disent sans religion ou seulement d'origine musulmane.

b) **Les «juifs» ashkénazes (au sens ethno-religieux où l'entendent les historiens identitaires) n'ont pour une proportion importante d'entre eux (30%) aucun lien avec leur situation coloniale antérieure** pour la bonne raison qu'ils vivent sur le sol européen depuis des siècles.

c) **Les différences sociales entre Juifs et Maghrébins (ou musulmans) sont bien antérieures à la colonisation française.** La religion juive a toujours privilégié l'étude et la lecture, donc l'alphabétisation au minimum en hébreu, et souvent dans plusieurs langues. Pour des raisons historiques qu'il m'est impossible de préciser ici<sup>8</sup>, les communautés juives ont toujours inclus un nombre plus important de personnes sachant lire, écrire et compter que les peuples au milieu desquels elles vivaient. De plus, elles se sont concentré dans les villes ce qui les a amenées à jouer un rôle économique spécifique, distinct des masses paysannes. Il n'est donc pas étonnant que les écoles de l'Alliance israélite universelle aient eu tant de succès parmi eux, car la maîtrise de l'écrit et d'autres langues était un outil de défense des Juifs depuis des siècles, contre les persécutions, les effets du statut discriminatoire de dhimmi, les pogroms et les expulsions de masse. Et cela bien avant l'irruption du colonialisme français au Maghreb ou ailleurs.

d) **Le fait que les immigrés musulmans aient été souvent illettrés, viennent des campagnes, etc., est lié à la fois au passif des sociétés maghrébines** et au fait que l'impérialisme français a soigneusement évité de répandre l'instruction, ne serait qu'à un niveau élémentaire. Mais cette volonté n'était pas liée principalement à une question religieuse (une haine de l'islam et un favoritisme quelconque pour le judaïsme) mais à des questions sociales, de classe : le colonialisme, dans aucun pays, ne repose sur l'instruction généralisée des prolétaires et paysans colonisés ! De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, les théories raciales qui plaçaient les Européens au sommet de la hiérarchie des races ne se fondaient pas sur la religion mais sur des éléments pseudo-scientifiques : traits morphologiques, taille du cerveau, taille moyenne du corps, rapport au climat et à l'environnement, développement de l'instruction, etc.

C'est d'ailleurs pourquoi les rabbins et les professeurs juifs de l'Alliance israélite universelle considérait une partie des Juifs maghrébins comme des sauvages... Rien à voir donc avec un mépris religieux, puisqu'ils partageaient la même foi !

6) **Selon les universitaires identitaires, la religion musulmane est persécutée par la France depuis plus d'un siècle.** S'il est vrai que l'Etat républicain-universaliste n'a jamais traité de la même façon les chrétiens, les Juifs et les musulmans (ces derniers étant les moins bien considérés), il faut dire aussi qu'un certain nombre de coutumes dites «islamiques» (à tort ou à raison, vu la pluralité des avis théologiques) sont réactionnaires et contraires aux droits humains les plus élémentaires : polygamie<sup>9</sup>,

---

7. Selon Djelloul Seddiki, directeur de l'Institut de Théologie El Ghazali de la Grande Mosquée de Paris, il y aurait en France un million de convertis ! L'extrême droite (Résistance républicaine) rajoute aux affirmations de ce propagandiste musulman un million supplémentaire, soit un total de deux millions ! Quant au Bureau des cultes du ministère de l'Intérieur, il avance un chiffre **plus crédible** : 100 000, ce qui n'est pas négligeable.

8 Pour plus de détails on lira le livre passionnant de Maristella Botticini et Zvi Esckstein, *La poignée d'élus. Comment l'éducation a façonné l'histoire juive (70-1492)*, Albin Michel, 2012

9. A ce propos, E.B. Katz écrit «*Les débats sur la naturalisation des soldats musulmans portent notamment sur la polygamie – laquelle, quoique rarement pratiquée en Algérie –, confirment pour beaucoup la prétendue incompatibilité entre islam et francité.*» Pense-t-il que la polygamie fasse partie des droits du Mâle ? Il y a effectivement incompatibilité non pas avec la détention d'une carte d'identité française (qui devrait être accordée à tout étranger résidant en France) mais avec les principes

excision<sup>10</sup>, port du hijab et a fortiori de la burqa, prétendus «crimes d'honneur<sup>11</sup>», différences en matière d'héritage, mariages endogames, mariages forcés, etc.

Or les identitaires de gauche se refusent à critiquer ces coutumes (souvent pré-islamiques d'ailleurs !) quand elles sont appliquées en France, en Europe ou aux Etats-Unis, parce qu'il faudrait respecter les «traditions» qui régissent les rapports entre hommes et femmes.

C'est ainsi que, dans un article consacré à un fameux hebdomadaire satirique<sup>12</sup>, Alana Lentin condamne comme «raciste» toute incitation occidentale à une «réforme de l'Islam<sup>13</sup>», prône la liberté d'expression pour ceux qui défendent les «crimes d'honneur» en Europe, et utilise des concepts comme «*brown bodied*» (littéralement «ceux qui ont un corps brun», en clair la peau brune), notion qui montre à quel point la «race sociale» est une fumisterie raciste, puisqu'elle se fonde sur la couleur de la peau<sup>14</sup> !

### **Les historiens identitaires nous expliquent que l'islam est discriminé dans l'Hexagone depuis un siècle par l'Etat républicain colonial puis postcolonial.**

En même temps, ils nous racontent que, pendant la première guerre mondiale : «*Au fil des ans, l'armée française commence à inviter régulièrement des imams, des tolba (étudiants éduqués dans une madrasa), et des notables issus de fraternités islamiques, afin qu'ils rendent visite aux régimes à majorité musulmane. L'armée distribue également des exemplaires du Coran. Le commandement*

---

égalitaires... Où l'on voit à quelles ambiguïtés et à quels propos réactionnaires mène l'idéologie identitaire de gauche.

10. Cf. la critique des positions de Tobie Nathan et de l'ethnopsychiatrie identitaire, dans cet article de Didier Fassin : «Les politiques de l'ethnopsychiatrie», *L'Homme*, 153 | 2000. Didier Fassin qui est pourtant proche de la mouvance « décoloniale ».

11. Rappelons qu'il s'agit en réalité de meurtres de jeunes filles ou de femmes, commis par leurs proches (fiancé, mari, frère, père, oncle, cousin). Les assassins invoquent tous la «tradition» et des raisons morales et religieuses.

12. «Charlie Hebdo : White Context and Black Analytics» in *Public* n° 31/1, Duke University Press. L'auteure est professeure associée au département d'analyse culturelle et sociale à l'université de Sydney, présidente de «l'Association pour l'étude critique de la race et de la blancheur» en Australie (<https://acrawsa.org.au/>), et coauteure de *The Crises of Multiculturalism : Racism in a Neoliberal Age*, 2011.

13. Heureusement que les athées et libres penseurs européens se sont battus contre les Eglises chrétiennes qui s'opposaient à toutes les libertés fondamentales (à commencer par la liberté de pensée) et qu'ils les ont notamment contraintes à se débarrasser de leur judéophobie pluriséculaire ! Cette démarche antireligieuse a permis à Mme Alana Lentin, au XX<sup>e</sup> siècle, d'avoir pu étudier à l'université et même d'y enseigner. Si les athées et libres penseurs du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle avaient uniquement prôné le «respect» de la religion chrétienne et des traditions religieuses européennes, soutenu les lois contre le blasphème, et permis aux Eglises de contrôler toute la vie sociale comme elles l'ont fait impunément pendant des siècles, nous – à commencer par les femmes qui prônent des idées identitaires de gauche – serions obligés de vivre dans un monde encore plus étouffant que le nôtre!

14. Alana Lentin oppose des outils analytiques qui seraient, selon elle, «noirs» et «musulmans» (*black and muslim analytics*) aux outils analytiques «blancs» (*white analytics*), la «pensée noire» à la «pensée blanche», les «modes d'analyse blancs» aux «modes d'analyse noirs», etc.

Elle affirme que c'est parce qu'il n'y pas assez d'universitaires «noirs» et «musulmans» dans l'Hexagone que les Français n'ont pas encore compris la nature fondamentalement raciste de *Charlie Hebdo* ! Son article cite évidemment à plusieurs reprises les écrits réactionnaires du PIR, et reprend leurs pseudo-concepts («gauche blanche», «contexte blanc», etc.).

Ce prétendu «antiracisme politique» qui dénonce, souvent avec raison, l'antiracisme purement moral de la gauche et de l'extrême gauche, et leur aveuglement devant le racisme structurel, mène à des questionnements absurdes et des positions politiques réactionnaires. Par exemple, elle ironise sur la «blancheur» de ceux qui ont introduit en France la question de la «race» dans l'Université (E. et D. Fassin, V. Amirault, J. Cesari, P. Simon) ou de ceux qui l'ont étudiée aux Etats-Unis (Loïc Wacquant) mais cette même «blancheur» (très clairement raciale) ne la gêne pas quand il s'agit de Laurent Lévy, de Pierre Tevanian ou d'elle-même, tout aussi «blancs» que les précédents ! Mais évidemment, comme ils partagent le point de vue du PIR, leur blancheur disparaît par miracle !

*français prend sur lui de proposer de la viande halal et de respecter les autres coutumes culinaires ; on voit souvent des officiers reprocher aux fournisseurs de distribuer de la viande contenant du porc ; et l'armée publie même un livre de cuisine algérienne pour les chefs des unités coloniales. Par solidarité avec leurs soldats musulmans, des officiers français vont même jusqu'à jeuner en période de ramadan.»* (E.B. Katz, 2018)

On m'objectera sans doute qu'il s'agissait là de manœuvres colonialistes pour que les troupes «musulmanes» continuent à servir de chair à canon pour l'impérialisme français (environ 36 000 pertes sur 450 000 soldats indigènes), et cela est certainement vrai.

En même temps le même historien de la «fraternité judéomusulmane», qu'est E.B. Katz, s'il évoque en détail les discriminations sont victimes les soldats maghrébins, «oublie» de mentionner l'antisémitisme dont sont victimes les soldats juifs :

*«Comme leurs coreligionnaires russes et roumains, ils affrontent l'antisémitisme des officiers des bureaux d'engagement qui les considèrent comme chétifs et sans formation militaire, et les accusent d'être venus «pour la gamelle» [...]. Malgré le sacrifice consenti, les volontaires russes mais aussi les Juifs d'Algérie sont l'objet de vexations antisémites de la part de leurs supérieurs. Au front, l'antisémitisme ne transparait pas dans les régiments réguliers et les israélites de souche bénéficient de la fraternité des tranchées, mais il en est autrement dans la Légion et les régiments de zouaves où la concentration juive est importante. Depuis leur enrôlement, les Juifs immigrés sont considérés comme des lâches [...]. Après la bataille de Carency, par lassitude devant les humiliations répétées et les pertes subies, la rébellion éclate au sein du 2<sup>e</sup> Régiment de marche du 2<sup>e</sup> Étranger. Sous l'effet de l'ivresse, des sous-officiers traitent les hommes de troupe dont des Arméniens et des Juifs de «bande de porcs» et «bouffeurs de gamelle». Aussitôt, la rixe éclate. Vingt-sept légionnaires sont arrêtés et inculpés dont 11 Juifs et 9 Arméniens. Le 20 juin, ils sont traduits en conseil de guerre et neuf d'entre eux sont condamnés à mort pour «révolte et refus d'obéissance sur un territoire en guerre» dont trois Juifs russes».*

(P. E. Landau : «La communauté juive de France et la Grande Guerre», *Annales de démographie historique*, 2002, n° 1.).

Et E.B. Katz, persuadé que les Juifs, contrairement aux «musulmans» sont totalement acceptés par la France colonialiste, «oublie» de mentionner la propagande menée contre eux par l'extrême droite dès 1915 :

*«Plusieurs campagnes sont orchestrées par la presse nationaliste dans la capitale contre la colonie russo-juive et les “Germaines de l'intérieur”, entendons les Juifs français. Émile Durkheim, chargé par le ministère de l'Intérieur d'examiner la situation des étrangers résidant dans le département de la Seine, est attaqué par La Libre Parole du 9 novembre 1915 qui le considère comme “un Boche au faux nez”. En Algérie, les Juifs sont accusés de profiter de la guerre tandis que l'université d'Alger en profite pour fixer des quotas d'étudiants israélites dans les sections de médecine et de droit. Déjà, certains auteurs proposent des solutions radicales : “Nul ne devrait être admis à discuter les affaires de la France devant le peuple français sans avoir prouvé trois ou quatre ‘quartiers’, trois ou quatre générations de nationalité française.”»* (P.E. Landau, 2002.)

Deux poids, deux mesures, pour les historiens «décoloniaux» ???

**7) Les universitaires identitaires prétendent que l'extrême droite française a été et est encore systématiquement favorable à Israël et au «sionisme», depuis 1962.** Or les néofascistes, les néonazis, les nostalgiques de Pétain et les soutiens de l'OAS sont loin d'avoir (hier comme aujourd'hui) une position unanime et constante sur ce point. Si l'on prend l'exemple du Front national et de son ex-président Jean-Marie Le Pen, on peut trouver autant de moments «pro-israéliens» que «pro-arabes». Et si l'on s'intéresse aux courants nationalistes-révolutionnaires (du genre Bastion social, Unité radicale, Jeune Europe, etc.) ils sont généralement pro-palestiniens et favorables aux nationalismes arabes, quand ils n'admirent pas le «courage» et la détermination de Daech...

Mais les historiens identitaires ne peuvent l'admettre car ces positions antisionistes et anti-israéliennes de l'extrême droite ne rentrent pas leur cadre d'analyse. De plus, ils tiennent à innocenter les organisations étudiantes maghrébines et les Etats (particulièrement l'Algérie) qui ont, dès les années 1960, établi un amalgame commode entre fascistes, militants de l'OAS et partisans d'Israël. Ainsi E.B.

Katz reproduit un certain nombre de rumeurs sur des affrontements à Belleville entre Juifs et musulmans en 1967 et 1968, ainsi que sur des assassinats de travailleurs immigrés et des attaques meurtrières contre des cafés «arabes», qui auraient été commis par des «sionistes» ou des séides de l'Etat israélien.

**8) Ils prétendent que des termes comme «arabe, musulman, nord-africain» seraient interchangeables, mais en même temps ils les trouvent... racistes.**

Ainsi Maud S. Mandel (2014) refuse d'utiliser l'expression le «monde arabe», et place systématiquement le mot «arabe» entre guillemets. Par contre, elle n'hésite pas à parler de «terres arabes» quand elle évoque la colonisation menée par l'Etat d'Israël, ni à citer d'innombrables textes du FLN ou du Fatah qui évoquent la «révolution arabe», la «nation arabe», les «terres arabes», etc.

Où l'on voit que l'idéologie postmoderne et «décoloniale» a au moins trois fonctions néfastes :

- elle cherche à imposer un vocabulaire qui semble de gauche mais sous-tend des intentions politiques réactionnaires ;
- elle permet de réécrire l'histoire en la falsifiant (le Mouvement des travailleurs arabes devient ainsi sous la plume de Maud S. Mandel un mouvement regroupant des... «musulmans», alors que l'islam, en tant que religion, ne jouait pas de rôle important dans ce regroupement)
- et surtout elle sert la soupe aux identitaires religieux actuels qui, eux, ont tout intérêt à confondre arabité, islamité et origine géographique. Quant à leurs adversaires néoconservateurs, néocolonialistes, ou républicains antimusulmans, ils se réjouissent de cette confusion et de ces amalgames, puisque ce trait d'égalité entre culture ou religion musulmanes supposées et origine nationale permet de ranger toute personne non européenne dans la catégorie des individus inférieurs voire barbares.

**9) Selon les universitaires identitaires, la religion serait l'une des dimensions de l'«ethnie» juive, confondant ainsi allègrement judéité et judaïté.**

Ils assignent une identité religieuse à tous les habitants de la France – ou d'autres pays. Ils oublient un détail : 40% des Français (dont parmi eux de nombreuses personnes dites «juives» ou «musulmanes») se déclarent athées, sans compter celles et ceux qui sont agnostiques.

L'anthropologue K.A. Arkin ne connaît que quatre groupes humains dans l'Hexagone : les musulmans, les juifs, les catholiques et les «post-catholiques» – cette dernière appellation qui sert à désigner les athées est à la fois comique et mystificatrice.

Le fait de réduire les Juifs et Maghrébins à leur identité religieuse mène ces universitaires identitaires à de nombreuses distorsions des faits.

Ain E.B Katz vante sans cesse les mérites des initiatives qu'il appelle «judéo-musulmanes», voire les initiatives communes lancées par les représentants des trois religions du Livre, par exemple en Alsace. Pour lui chaque fois que des gens ayant un nom juif ou arabe, signent une pétition, tiennent un meeting contre la guerre d'Algérie ou pour la paix au Proche-Orient, ou participent à une manifestation liée à la critique de la politique israélienne, il s'agit d'une initiative «judéo-musulmane» même si les intellectuels à l'origine de ces événements ne mentionnent nullement leur religion, leur agnosticisme ou leur athéisme. Lorsqu'un tract dénonce explicitement le «racisme anti-Arabes» E.B. Katz le transforme en un tract s'opposant au racisme antimusulmans, commettant ainsi un anachronisme. Il réussit à ranger les participants à une manifestation ou à un meeting dans trois catégories (chrétiens, musulmans et juifs) sans apporter évidemment la moindre preuve à ses assertions.

Ce même historien présente SOS Racisme comme une initiative «judéo-musulmane» ! Or, l'islam n'était pas du tout une préoccupation de cette association durant les années 80, et les citations fournies par l'auteur lui-même ne l'indiquent pas non plus. S'il est vrai que SOS Racisme se situait dans une perspective multiculturaliste, l'association diffusait même des tracts au début des années 2000 pour vanter les mérites d'une «République métissée» (notion absurde d'un point de vue... républicain, mais c'est un autre sujet). Sa perspective était laïco-républicaine et pour SOS la religion était une affaire, sans doute respectable, mais purement privée....

**10) Les universitaires identitaires confondent racisme anti-Arabes et racisme antimusulmans (les deux peuvent coïncider mais pas toujours) et en rendent responsable uniquement l'impérialisme français.**

De plus, le racisme, y compris le racisme structurel, existe dans le Maghreb, à l'encontre des Africains et est à la fois **antérieur et postérieur à la période coloniale française**. Il suffit de se pencher

sur la façon dont les Afro-descendants sont traités aujourd'hui au Maroc, en Algérie et en Tunisie, pour ne pas parler de la Lybie ! La traite musulmane des esclaves d'Afrique noire a alimenté en main-d'œuvre gratuite le Proche-Orient, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et elle a eu des conséquences durablement néfastes sur la place des Afro-descendants dans ces sociétés dites « islamiques ».

Mais tout cela, les historiens identitaires de gauche n'en parlent pas.

\*\*\*

Le travail des historiens anglo-saxons ici cités, et qui défendent des positions identitaires de gauche, est donc à la fois **précieux** par sa sensibilité au racisme et aux crimes du colonialisme français, et en même temps **néfaste** parce qu'il essentialise les Juifs et les musulmans, les fige dans des catégories ethno-religieuses où les premiers sont tous des dominés (des «non-Blancs») et les seconds des dominants (des «Blancs») de façon quasiment éternelle. De plus, ils se refusent à mentionner la domination et l'exploitation dont ont été victimes les populations du Sud avant l'arrivée du colonialisme européen et depuis que les Etats ex-colonisés ont acquis leur indépendance. Ce qui n'empêche pas ces mêmes intellectuels de déplorer la division imaginaire et raciale des rôles sociaux qu'ils ont eux-mêmes théorisée !

Y.C., *Ni patrie ni frontières*, 6/03/2019